



AVENANT : USAGE DE LA PISCINE

Mr/Mme :
Adresse :
Tél : +3 (0)
Email :

Locataire(s) de la maison : « La Dessalinienne », 454 chemin des Camaillons, 83340
Le Thoronet, France pour la période du / /202 au / /202

déclare(nt) avoir inspecté avec le propriétaire ou son représentant la piscine dont est équipée le bien mis en location ainsi que les abords de celle-ci et acte(nt) que ceux-ci ne présentent aucune particularité rendant son utilisation dangereuse de quelque manière que ce soit. En outre, il/elle(s) déclare(nt) avoir pris connaissance de la profondeur maximale de la piscine, soit 1 mètre 90 (un mètre quatre-vingt dix centimètres).

La piscine bâchée répond aux normes en vigueur en termes de sécurité. **LE FAIT DE LA LAISSER DÉBÂCHÉE ET SANS SURVEILLANCE INCOMBE AU LOCATAIRE EN CAS D'ACCIDENT.**

Mr/Mme déclare(nt) donc en son/leur nom(s) et en celui de toutes les personnes présentes durant la période de location susmentionnée, utiliser cette piscine en parfaite connaissance de cause, être responsable des dommages causés liés à une mauvaise utilisation des équipement ou des procédures d'entretien de la piscine comme signalées dans le manuel de location et renoncer à tout recours envers les propriétaires du dit bien, dans le cas d'un éventuel accident corporel, quel qu'il soit, ainsi qu'envers les différents intermédiaires commerciaux qui lui ont procuré cette maison.

Fait à , le

Pour accord le preneur